GESTION TECHNIQUE D'UN PATRIMOINE IMMOBILIER DE A À Z

Acquérir les outils/méthodes indispensables à l'exercice de ses missions

2 JOURS, 14 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT SOCIAL

CODE : IC42

Objectifs de la formation

Cerner les enjeux de la gestion technique d'un patrimoine immobilier

Acquérir une méthodologie en gestion technique immobilière

Identifier les outils d'optimisation de la gestion technique immobilière

Parmi nos formateurs

- **FERRARIS Pierre**
  Directeur qualité et audit interne,
  SA HLM LOGÉVIE
- **REMY Daniel**
  Consultant,
  MHD ENGINEERING CONSULTING
- **SOYER Isabelle**
  Dirigeante, Ingénieur,
  ICOMIS

Public concernés

- Gestionnaires immobiliers ; Facility Managers ; Responsable techniques ; Gestionnaire technique de patrimoine ; Directeur de la maintenance ; Directeur de l'immobilier

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 1 435,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel ou e-learning : 1 525,50 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

Connaître les enjeux et responsabilités autour de la gestion technique du patrimoine immobilier

- Cerner le contexte et les modes de fonctionnement

- Identifier les acteurs et les enjeux : enjeux économiques, techniques, environnementaux et énergétiques, sociaux et juridiques
- Clarifier les responsabilités : cadre juridique, maîtrise du risque judiciaire et organisation des délégations

Maîtriser les méthodes de gestion technique immobilière

- Concevoir la stratégie de gestion technique immobilière
- Identifier les critères décisionnels : type de site et d'exploitation, qualité d'usage attendue, réglementation, budget, concurrence
- Comprendre l'impact des modes de défaillance et de la criticité sur les choix et l'organisation de la maintenance
- Optimiser l'organisation des interventions de maintenance du déclenchement à la traçabilité
- Étude de cas : organisation d'interventions

Optimiser et piloter les contrats d'exploitation-maintenance

- Maîtriser la procédure d'externalisation : périmètre et modes d'externalisation, expression des besoins, attribution, mise en place du prestataire, suivi des obligations contractuelles
- Définir des objectifs quantifiés en fonction des caractéristiques techniques du patrimoine et de son type d'exploitation
- Piloter les contrats : définition d'indicateurs, mesures et reporting, relations avec les prestataires
- Étude de cas : étude de contrats et de clauses spécifiques

Superviser la conformité réglementaire

- Garantir la conformité du patrimoine immobilier : conformité initiale et conformité en exploitation selon les types d'immeubles
- Mettre en œuvre les obligations réglementaires de maintenance et de vérifications périodiques : planification, levée des réserves, suivi et traçabilité
- Maîtriser les risques lors des interventions et appliquer la réglementation adaptée : coordination SPS, plan de prévention, document unique d'évaluation des risques professionnels
- Études de cas : Définition des obligations réglementaires d'un site en exploitation et prise en compte de la sécurité dans l'organisation d'interventions

Évaluer l'état des bâtiments et leur qualité, optimiser leur durée de vie

- Réaliser un diagnostic de bâtiment : démarche, suivi de vieillissement et évaluation du patrimoine,
- Savoir planifier le GER (Gros Entretien et Renouvellement) et prendre en compte les aspects environnementaux (analyse du cycle de vie) et le coût global
- Positionner le plan pluriannuel de travaux dans la stratégie immobilière de l'entreprise : intégration de l'usage, de la rentabilité et de la politique immobilière pour lier le plan pluriannuel de travaux et le plan stratégique de patrimoine
- Études de cas : réalisation partielle d'un plan pluriannuel de travaux et positionnement stratégique

Dates

Paris	Classe virtuelle
20-21/10/2025	08-09/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de

type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.